

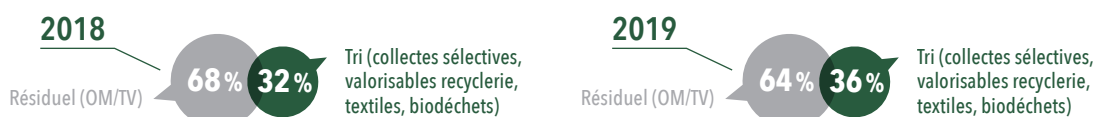
Caractérisation des Ordures Ménagères 2019

DÉCRYPTAGE

En 2019, la Corse a produit 241 080 tonnes de déchets ménagers. C'est 1 % de plus qu'en 2018, soit 2 125 tonnes de déchets supplémentaires traités par le SYVADEC et les intercommunalités.

Pour la troisième année consécutive, l'augmentation porte uniquement sur les déchets triés, qui progressent de 15 % par rapport à 2018, passant de 76 271 tonnes à 87 949 tonnes. Le taux de tri s'établit à 36 %.

ÉVOLUTION DU TAUX DE TRI



ZOOM SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis 2010, le SYVADEC mène chaque année deux campagnes de caractérisation* afin de déterminer la part et la nature de déchets recyclables encore présents dans les ordures ménagères (OM).

Elles ont plusieurs objectifs :

- établir la composition qualitative et quantitative des déchets résiduels et en suivre l'évolution ;
- évaluer l'efficacité des politiques déployées (prévention, collecte, nouvelles filières) ;
- déterminer la part de gisement pouvant faire l'objet d'actions de prévention, de collectes séparatives ou de recyclage.

* Modecom @Syvadec 2019

LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

PÉRIODE : Haute saison et basse saison.

TERRITOIRES : CAPA, CAB, Centre Corse, Sartenais-Valinco, Sud-Corse, Calvi-Balagne et Ile-Rousse Balagne.

TYPOLOGIE
DES SECTEURS



67 % Urbain et commercial
33 % Rural et touristique

NB : les données annuelles sont établies à partir des 7 territoires étudiés et extrapolées aux tonnages traités par le SYVADEC.

LES RÉSULTATS 2019

70 % DE LA POUBELLE POURRAIT ÊTRE TRIÉE ET RECYCLÉE

2018 2019

- Collecte sélective 39 %**
(papier, emballages, verre et cartons)
- Déchets résiduels 30 %**
- Biodéchets 19 %**
(déchets alimentaires)
- Déchets de recyclerie 7 %**
(DEEE, textiles, DDS, ...)
- Gaspillage alimentaire 5 %**
(produits alimentaires emballés)

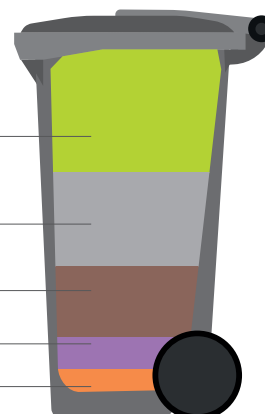
39 % / 38 % en 2018

30 % / 29 % en 2018

19 % / 22 % en 2018

7 % / 6 % en 2018

5 % / 4 % en 2018



À trier dans les bacs ou points d'apport volontaire.



À composter ou déposer dans la poubelle organique.



À déposer en recyclerie ou dans les bornes textiles.



Les plans d'actions développés autour des biodéchets et du compostage par le SYVADEC et les intercommunalités portent leurs fruits : ils ont permis de réduire leur part de 22,3 % en 2018 à 19,2 % en 2019.

GROS PLAN SUR LE TRI (emballages, papier, verre)

1/3 de notre poubelle est encore constitué d'emballages, de papier et de verre non triés.

QUE TRIENT LES HABITANTS EN MOYENNE ?

1,5 EMBALLAGE
sur 10

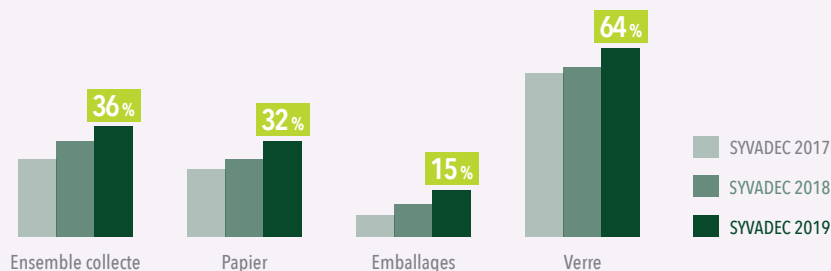
3 PAPIERS
sur 10

6 BOUTEILLES DE VERRE
sur 10

LE TRI EST EN PROGRESSION CONTINUE

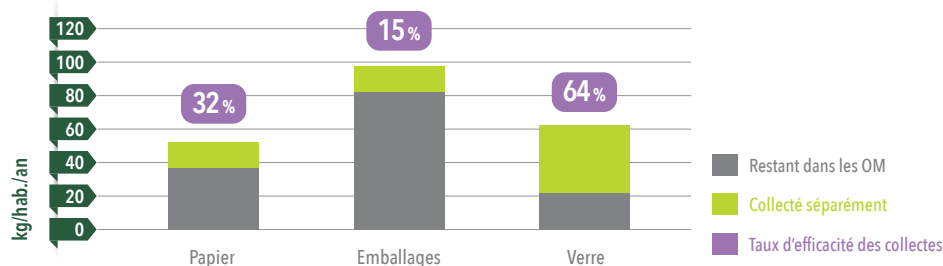
Les taux de captage globaux (ce qui est trié sur la production totale de déchets) sont passés de 25 % en 2017 à 36 % en 2019.

Le verre présente le taux de captage le plus élevé. Il est passé de 55 % en 2018 à 64 % en 2019.



LA MARGE DE PROGRESSION DU TRI EST IMPORTANTE

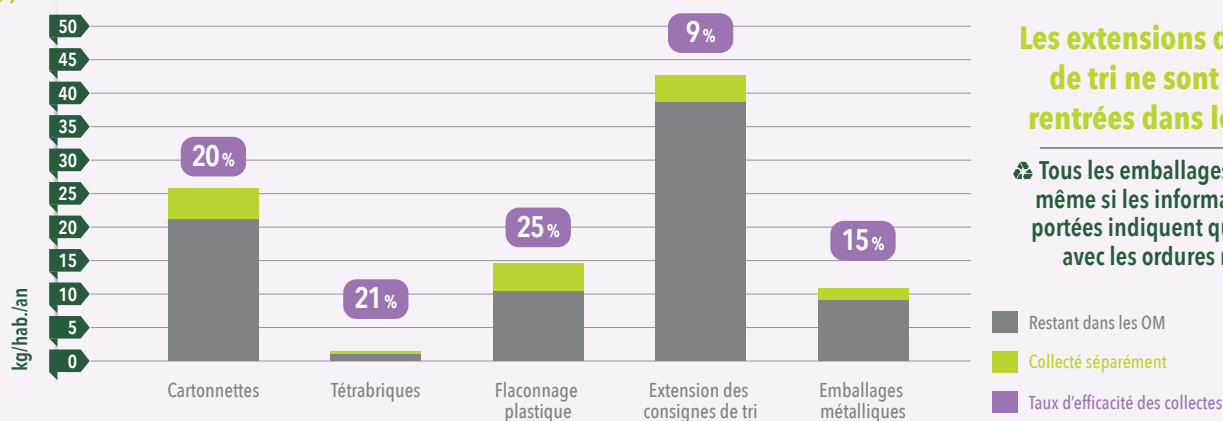
Les taux de captage par la collecte sélective des différents recyclables secs (papier, carton et matières issues du tri des emballages) restent *deux fois plus faibles que la moyenne nationale*. La collecte du verre suit une tendance encourageante et se situe légèrement en deçà du taux de captage constaté à l'échelle nationale (70 %). En revanche, seuls 32 % des papiers jetés sont triés, et seulement 15 % des emballages.



1/3 du verre
2/3 des papiers
85 % des emballages
encore jetés dans les ordures
ménagères et non triés



FOCUS SUR LE TRI DES EMBALLAGES



Les extensions des consignes de tri ne sont pas encore rentrées dans les habitudes

Tous les emballages se trient en Corse même si les informations qui y sont portées indiquent qu'il faut les jeter avec les ordures ménagères...

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE



L'échantillonnage et le tri des OM du SYVADEC ont été réalisés conformément aux normes AFNOR. Le respect de ces normes permet de garantir la représentativité des échantillons constitués à chacune des étapes de la caractérisation. Ces normes nationales permettent de comparer les résultats corses aux moyennes nationales.